



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 61 - Janvier 2014 - 4€

Sommaire

1960, premier stage fédéral
pages 2 et 3

40^e anniversaire
de la grève de 1974 page 4

1953-1991 : les ISA
pages 5 et 6

Les Postes, réquie d'information
au XIX^e siècle pages 6 à 8

Vie de l'IHS pages 9 et 10

L'histoire et l'actualité page 11

Le facteur et son devenir
page 12



Institut d'Histoire Sociale CGT-FAPT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

2014 : Quelles commémorations ?

2014, c'est le quarantième anniversaire de la plus grande grève de personnel contre le démantèlement des PIT et pour la défense du service public. Le Relais en analysera les causes et les conséquences dans ses 4 numéros de l'année.

2014, c'est aussi le centenaire de la déclaration de guerre 1914-1918. Le Président de la République a donné le coup d'envoi d'un cycle de commémorations en souhaitant un nécessaire « temps de mémoire au moment où la France s'interroge » et sonné l'ordre de mobilisation pour « réformer, réunir, réussir ».

Ce message visant au plus large rassemblement, cet appel à l'Histoire pour réaliser le consensus, ravivent le souvenir de l'Union sacrée lorsque les forces de gauche se rallièrent très majoritairement au gouvernement en 1914.

Un voile de silence couvrira-t-il l'action de la minorité pacifiste d'alors et les réactions des travailleurs soumis aux privations et aux horreurs de la guerre, à l'origine de la rapide dégradation de cette union ?

2014 : soixante-dix ans après on n'oubliera ni le débarquement allié de juin 1944, ni l'insurrection nationale lancée depuis Paris en août, mais quelle place réservera-t-on à ce 15 mars, date à laquelle l'unité de la Résistance se concrétisa par la signature du programme du CNR exposant un projet de société démocratique pour la France de l'après-guerre ?

2014 : portera-t-on un regard sur 1934 quand, le 12 février, les travailleurs unis derrière leurs organisations syndicales et politiques réconciliées mirent un frein aux ambitions d'une extrême droite prospérant sur fond de crise économique comme le fait le Front National en 2014, année d'élections municipales et européennes ?

Tous ces événements s'entrechoquent en ce début d'année. Les uns seront négligés, les autres magnifiés au gré d'opportunes récupérations partisans. Ne soyons pas dupes. Pour comprendre, donnons-nous la peine de revisiter notre Histoire.

L'IHS et le Relais nous y aideront.

Michel TACET

1960, la Fédération des PTT organise son pro

Très tôt la CGT a considéré la formation de ses militants et adhérents comme une priorité. Connaître l'histoire, les expériences de luttes sociales vécues, permet d'éclairer les raisons de l'orientation des syndicats dans le temps.

Connaître ses droits, les conditions de leur acquisition et les moyens de leur élargissement, contribue de même au renforcement des capacités d'analyse et d'action des militants.

C'est pourquoi les moyens d'une véritable « éducation ouvrière » ont été longtemps refusés et toujours limités. Les militants d'autrefois ne pouvaient compter que sur leurs efforts personnels de lecture. Puis sont venues quelques initiatives éducatives plus structurées, conférences éducatives sur des sujets ponctuels et cours du soir. Des « universités populaires » ont également joué un rôle, sans toujours toutefois différencier ce qui relevait du syndicalisme et du politique.

Autant d'initiatives limitées, car ce qui manquait, c'était surtout le temps après le travail.

Le droit à congé éducation progresse un peu

Pour la première fois en 1957, la loi crée « le congé pour l'éducation ouvrière » ouvert aux salariés du privé et du public et d'une durée de 2 semaines.

Dans la fonction publique le congé n'est pas rémunéré ou plus exactement « le traitement est limité aux retenues pour pension ». Ce qui a pour conséquences de ne pas inter-

rompre les droits à pension et à avancement. Avancée réelle, mais cependant limitée comme souvent. Auparavant, dans le privé, les Comités d'Entreprises pouvaient déjà prendre en charge l'absence de salaire.

A la fin des années 60 on connaît aux PTT une période de fort recrutement et l'arrivée plus nombreuse de jeunes syndiqués en Ile-de-France. La commission des jeunes CGT des PTT de Paris organise un cycle de formation syndicale en cours du soir à la Bourse du travail de la rue Turbigo. Cette école rencontre un grand succès, et à son terme certains stagiaires manifestent le souhait d'approfondir ce qui venait d'être acquis.

Cela conduit la Fédération à décider d'un premier stage permanent de deux semaines à Courcelles-sur-Yvette. Il s'agit d'un effort important sur le plan financier. La Fédération prend en charge le remboursement des traitements des participants et les frais d'organisation, et les syndicats, les frais de pension. A l'époque, la CGT ne perçoit encore aucune subvention pour la formation syndicale. Il s'agit aussi d'une innovation dans la pratique fédérale.

La direction du stage est confiée à Roger Cros, alors responsable des inspecteurs au Bureau Fédéral. Marcel Pillet et Christian Sabouret, jeunes membres du BF, s'étaient inscrits comme stagiaires. Georges Frischmann considérera que pour la crédibilité du BF, ils ne pouvaient être que membres de la direction du stage ! L'habit ne fait pas le moine, même si la participation hebdomadaire au BF est déjà une grande école....

Le programme du stage arrêté alors

Reportons nous 50 ans en arrière. Comme aujourd'hui le programme doit répondre à une double exigence : tenir compte de la situation politique et économique de l'époque d'une part, et d'autre part de l'orientation de l'action

syndicale arrêtée alors par les congrès et les directions syndicales pour y faire face.

La période est caractérisée par la coupure du monde en deux blocs antagonistes dont les pôles sont aux USA et en Union Soviétique, et d'une guerre froide alourdie d'une menace de guerre nucléaire, à l'origine d'un climat de fortes tensions politiques. C'est aussi la guerre en Indochine, puis en Algérie pour la France, qui font obstacle aux revendications et accentuent les tensions politiques. Au plan économique et social, le capitalisme français est encore largement hexagonal, quelques fois même familial. La mondialisation et l'organisation européenne n'en sont qu'aux prémices.

Face à cette situation, la CGT se place fermement sur des positions de classe, dans sa lutte contre l'exploitation capitaliste et pour la paix. Elle a conservé dans ses statuts et depuis « la charte d'Amiens » (1906) l'objectif d'être aussi l'organisatrice de la société future « sans classes », ce qui relève du politique. Les objectifs à court et long terme pouvaient apparaître indissociables. Ulérieurement, les statuts de la CGT seront modifiés sur ce point. C'est dans ce contexte qu'est décidé le contenu du stage.

Le contenu du stage

Les questions mises en étude ont été arrêtées par le Bureau Fédéral et le concours du « centre confédéral d'éducation ouvrière » (CCEO) alors dirigé de « mains de maître » par son directeur Marc Piolot, par ailleurs coauteur d'une « Esquisse de l'histoire de la CGT », qui apporte l'expérience confédérale.

Il s'agira de :

- L'analyse de la société capitaliste divisée en classes opposées et les rapports de classes qui en découlent.
- La théorie économique marxiste de l'exploitation capitaliste qui repose sur la réalité de la plus value réalisée sur le travail social du prolétariat

et est à l'origine des profits accaparés par une minorité possédant les moyens de production et d'échanges.

- La conception du syndicalisme CGT, définie à l'époque comme ayant le double caractère de classe et de masse, s'opposant aux autres conceptions de collaboration de classe ou catégorielles.

- La mise en pratique de ce principe par l'organisation syndicales aux différents niveaux, de la section syndicale à l'échelon international, et dans les diverses catégories de personnels, selon l'âge, le sexe, ou la catégorie professionnelle.

- Les droits qui découlent du statut des fonctionnaires et l'action pour leurs défenses et leurs élargissements, notamment celui du traitement des fonctionnaires.

- La défense de la paix et pour la libération des peuples colonisés par la France.

- L'unité d'action et l'unité syndicale, les obstacles à surmonter en fonction de l'actualité, en privilégiant alors FO, seconde organisation dans la corporation, et avec qui la CGT a été réunifiée par deux fois dans le passé.

- La communication qu'on appelle alors propagande pour l'information, la formation et l'action du personnel.

- L'histoire de la fédération CGT des PTT que Georges Frischmann n'a pas encore publiée (en 1967) mais qu'il présente oralement avec brio.

Les méthodes pédagogiques

À l'ouverture du stage, le dimanche, tout le Bureau Fédéral avait été invité à participer à la séance qui avait été voulue solennelle, et au cours de laquelle Georges Frischmann rappelle les caractéristiques de la situation générale, tandis que Madeleine Colin, du Bureau Confédéral, présentera le programme du stage et les raisons qui le justifiaient.

Chaque sujet au programme était introduit par des « exposés magistraux » confiés essentiellement à des membres

Le relais

15^e année de parution - Trimestriel - 4€
Directeur de la publication : Bernard Bouche
Rédaction administration : 263, rue de Paris,
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



1^{er} trimestre 2014
Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0912 G81018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

1er stage permanent de formation syndicale

du Bureau Fédéral. Très peu avaient l'expérience d'une pratique d'enseignant et le ton tribun n'est pas celui du professeur. Par souci de rigueur, les exposés étaient souvent entièrement écrits, ce qui ne favorisait pas une expression vivante. Les méthodes audiovisuelles, y compris le vieux tableau noir, étaient peu utilisées. Heureusement le métier vient assez vite et certains éducateurs se révélèrent rapidement de remarquables pédagogues.

Enfin, selon la personnalité des intervenants, il arrivait que les limites du syndical et du politique soient plus ou moins bien cernées, ce qui apparemment ne choquait personne.

Les exposés étaient suivis de période de réflexion individuelle et de lectures fortement dirigées parce que reposant sur des documents édités limitativement par le CCEO. Cette période était en général modérément appréciée des stagiaires.

Puis suivait une phase d'échanges et de débats ouverts, d'abord en petits groupes pour faciliter l'expression et la synthèse sur des questions posées. Suivaient ensuite des retours devant l'ensemble du stage où chaque

groupe devait proposer ses réflexions à l'ensemble du stage.

Autant d'occasion de vérifier le large consensus existant entre tous, même si certains sujets pouvaient en laisser certains dubitatifs. Il en était ainsi par exemple du syndicalisme international, sur le rôle des syndicats soviétiques, surtout si le confédéricien, emporté par son enthousiasme, le présentait comme un modèle difficilement dépassable!

La sélection des candidats, en général plus nombreux que possible, relevait de la responsabilité des syndicats départementaux. Très peu avaient au préalable suivi une formation de base et les femmes étaient hélas en général minoritaires. Sans doute le régime strict de l'internat, l'absence de repos hebdomadaire et le nécessaire éloignement pendant deux semaines du foyer familial, s'ajoutaient-ils aux raisons plus générales qui pénalisaient l'accès des femmes au militantisme.

Après cette première expérience, la fédération a tenu dans les années 60, chaque année, deux ou trois stages fédéraux. La plupart organisés à Courcelle, d'autres dans différents sites et notamment des

stages jeunes en montagne avec deux ou trois heures journalières réservées au ski et six heures d'études. Ainsi que des formations à l'action sociale, pour les cadres etc

L'environnement et la vie à Courcelle

Le domaine de Courcelle a été acquis par la CGT à la fin de la seconde guerre mondiale, il est situé dans la vallée de l'Yvette, au sud de Paris, au milieu d'un grand parc boisé traversé par la rivière Yvette. La Confédération en a fait un centre de formation, il recevra le nom de « Benoît Frachon » au décès de celui-ci.

À l'origine, il n'existait qu'un seul et ancien bâtiment : « le manoir » où l'on trouvait tout : salles de cours, dortoirs, réfectoires, etc... permettant difficilement la tenue de deux stages simultanés.

Les conditions de vie étaient spartiates, grands dortoirs, lavabos collectifs, peu de salles de détente et de jeux. Heureusement la table était bonne! Peu de personnel d'entretien et les stagiaires étaient mis à contribution pour cela.

Progressivement différentes constructions vont compléter

ces installations sommaires. D'abord un bâtiment en préfabriqué métallique, assez laid, pour l'étude, mais qui permettra de porter les capacités du centre à quatre stages simultanés pour la Confédération et les Fédérations. Ensuite on construira plus élégamment un espace de détente et de jeux, sur l'Yvette, un espace hébergement avec chambres, un nouveau bâtiment pour l'étude et un ensemble de salles pour des expositions, des conférences etc. Le tout constituant alors un lieu agréable à vivre et propice à l'étude.

Nouveau progrès à la fin des années 60

La grève de 1968 permit un élargissement des droits syndicaux et notamment enfin la rémunération du congé éducation par l'administration, dans le cadre d'un contingent annuel de 6 000 journées attribuées à la fédération et à répartir dans les syndicats.

Cette avancée permit rapidement de développer des « stages de base » de 4 jours sous la responsabilité des syndicats et éventuellement avec l'aide de la fédération. Ainsi chaque année, une quarantaine de stages de base sont organisés en préalable aux stages fédéraux.

Cela permettra également de mieux différencier les niveaux de la formation et de hiérarchiser celles-ci:

- Aux syndicats l'initiation et la formation de base de 4 jours
- Aux fédérations et unions départementales le niveau moyen de l'éducation de deux semaines,
- À la confédération (CCEO), le niveau supérieur, éventuellement en collaboration avec l'université, dans les instituts du travail de Strasbourg et de Sceaux.

Une nouvelle étape était franchie à la fin des années 60.

Marcel Pillet
Responsable fédéral
à l'éducation
dans les années 60



STAGE FEDERAL D'EDUCATION C. G. T.
à Courcelle s/ Yvette

Le stage d'octobre 1964, dans le Relais n°57 page 13 on retrouve celle du stage de 1960.

2014 : 40^e anniversaire de la grande grève d'octobre-novembre 1974 dans les PTT

A l'occasion du 40^e anniversaire de la plus longue grève de l'histoire de la profession, nous allons éditer une série d'articles dans les numéros du Relais de cette année 2014.

Ainsi nous reviendrons sur les phases importantes qui ont marqué ce conflit en les traitant en quatre temps : le démarrage de la grève avec ses acteurs, son organisation, les contenus revendicatifs, sa popularisation et sa médiatisation ; ensuite l'appréciation des résultats de cette grève avec l'état d'esprit du personnel et ses répercussions sur les forces de la CGT. Et pour conclure cette évocation des grands moments de cette lutte exemplaire des salariés des PTT, nous reprendrons les analyses sur les enseignements de cette dure bataille qui aura « secoué » le paysage social et politique. Mais avant d'en arriver là, ce premier article aborde le contexte qui précède ce mouvement.

Le début des années 1970 est marqué par l'extension de la crise économique à l'ensemble du système capitaliste avec l'accélération de l'inflation, l'effondrement du système monétaire international, le début d'une guerre économique entre les états capitalistes. Les conséquences en sont une politique d'austérité, la casse industrielle, un chômage massif avec perte du pouvoir d'achat et blocage des salaires. C'est aussi une attaque d'ampleur à l'encontre des services publics dans tous les pays occidentaux. Notons également dans cette période au plan international, la fin de la guerre au Vietnam, la révolution des œilletons au Portugal, la reconnaissance de la RDA, mais encore le drame du Chili avec l'assassinat du Président Allende et le renversement du gouvernement par la junte militaire.

En France, le gouvernement cherche à rejeter la responsabilité de la crise sur le « choc pétrolier » résultant du conflit du Moyen Orient. Les acquis de 1968, notamment en matière de salaires et d'emplois sont absorbés et même remis en cause. Les traitements courent après les prix et le pouvoir d'achat est largement amputé. Le démantèlement de l'industrie s'accroît, notamment dans la navale, le textile, les mines de charbon, la sidérurgie, l'auto-

mobile... en même temps que s'opèrent de vastes bouleversements industriels.

LA FÉDÉRATION C.G.T.
DES POSTES & TELECOMMUNICATIONS

NÉGOCIATION IMMÉDIATE !

- Pour le rétablissement du statut de rémunération
- Pour l'augmentation des traitements et retraites, la garantie de la progression du pouvoir d'achat
- Pour les licenciements et les insécurités
- Pour l'amélioration des conditions de travail

Renforçons le front uni de toute la Fonction Publique!

L'ATTAQUE SE PRÉCISE
contre le service public P. T. T.

- Pour le placer plus directement sous l'emprise des trusts et des banques
- Pour liquider les garanties statutaires du personnel
- Pour faire payer plus cher aux usagers les services rendus

La Fédération C. G. T. appelle à la riposte unie de tout le personnel et de toutes ses organisations

Elle propose une première action d'ampleur nationale au début de mai

Avril 1973

Face à ces agressions tant dans le secteur privé que public, les luttes se développent (LIP, Rateau, le Joint Français, les OS de Renault, les banques, aux PTT,...) pour maintenir le potentiel industriel, l'emploi, mais aussi sur les conditions de vie. C'est la période des actions contre la vie chère, à l'exemple du 6 décembre 1973 qui comptera des millions de grévistes dans tout le pays, dont 150 000 aux PTT à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FEN et avec le soutien du PCF, du PS et des Radicaux de gauche. Le contexte politique se prêtait au développement de l'action, avec toutefois ses contradictions nourries de l'espoir du changement avec le Programme commun de la gauche, signé le 27 juin 1972, et la désillusion avec l'élection, le 19 mai 1974, de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, battant de peu (50,80% contre 49,20%) le candidat de la gauche François Mitterrand.

Dans ce contexte de crise aiguë, la situation dans les PTT est extrêmement dégradée avec des conditions de travail

invariables, des suppressions d'emplois et des licenciements d'auxiliaires par milliers sur fond de restructurations, d'automatisation dans les centraux téléphoniques, d'informatisation et de modernisation des services. Le manque d'effectifs est tellement criant que le secrétaire d'Etat aux PTT, Lelong, déclare dans la presse en avril 1974 : « Je redoute un effondrement total de La Poste », sans pour autant apporter les moyens nécessaires. Outre l'insuffisance des effectifs, le mécontentement des personnels porte sur l'absence d'augmentation des traitements avec les signatures au rabais de conventions salariales par FO, FEN et CFCT entraînant le blocage des rémunérations. Le mauvais accord signé le 11 juillet 1974, fait monter la colère, cela quelques mois avant cette grande lutte d'octobre-novembre de cette même année.

Alors que les PTT sont mises au service des banques et des grands trusts avec la création dès 1972 de sociétés de financement pour trouver de nouvelles sources de profit du capital, les déclarations de ministres ou de secrétaires d'Etat des PTT se multiplient. Elles vont toutes dans le même sens : remise en cause du statut, séparation de la poste et des télécommunications, création d'établissements publics à caractère industriel et commercial. La presse s'en fait l'écho, en référence à l'élaboration aux PTT d'un rapport confidentiel confirmant cette orientation, copiée sur celle du démantèlement de l'ORTF.

Les ingrédients des mécontentements sont réels parmi la grande masse du personnel des PTT. De là à prévoir un mouvement général et d'ampleur de toute la profession à l'automne 1974, personne ne l'aurait parié!... Cependant la Fédération CGT des PTT appelait déjà à l'époque à la riposte. Il faut aussi rappeler que la puissante grève unitaire du 25 mai 1973 à l'appel CGT, CFDT et FNPT a été déterminante dans la prise de conscience des personnels sur les dangers de démantèlement des PTT et les projets gouvernementaux. Dans ce climat explosif, il manquait l'étincelle pour allumer la mèche. C'est ce que nous verrons dans le prochain numéro du Relais.

Patrick BOURGEOIS

1953-1991- Du « Non aux ISA » à « l'intégration dans la charge de travail »

LE PRÉPOSÉ de la Distribution

Le Comité technique paritaire central
 La C.G.T. : **NON** AUX I.S.A.

Au Conseil National des 23 et 24 Novembre

L'intervention de notre camarade R. RIBOULET

«... L'administration introduit la distribution des imprimés sans adresse (ISA.) Les facteurs, habitués et habilités à distribuer le courrier dûment adressé, doivent-ils distribuer les imprimés publicitaires ? Cette question récurrente deviendra un véritable serpent de mer. Les revendications évolueront en fonction du contexte de chaque période. Plusieurs témoignages écrits⁽¹⁾, des interventions⁽²⁾ au colloque des facteurs ont mis en exergue ces pages d'histoire où la fédération a du ramer à contre courant.

1971

En 1953, l'administration introduit la distribution des imprimés sans adresse (ISA.) Les facteurs, habitués et habilités à distribuer le courrier dûment adressé, doivent-ils distribuer les imprimés publicitaires ? Cette question récurrente deviendra un véritable serpent de mer. Les revendications évolueront en fonction du contexte de chaque période. Plusieurs témoignages écrits⁽¹⁾, des interventions⁽²⁾ au colloque des facteurs ont mis en exergue ces pages d'histoire où la fédération a du ramer à contre courant.

1953 : NON aux ISA !

Les facteurs protestent contre ce qui les ramène au rang de distributeurs de prospectus. Face à ce rejet unanime le ministre Thomas informe la fédération de sa capitulation par pneumatique. Le journal fédéral de la CGT de novembre 1956 titre « Victoire : la distribution des ISA est suspendue ! »

1971 : Nouvelle tentative dans la Moselle

Quinze ans plus tard, l'administration revient à la charge avec une expérience dans la Moselle. Le directeur départemental, « soucieux » du pouvoir d'achat de ses préposés, invoque la baisse des pourboires due à la diminution du nombre de mandats payés. Il fait valoir l'intérêt des facteurs à effectuer ce travail supplémentaire. Dans sa grande mansuétude, l'administration propose une indemnisation de l'ordre de 0,03 à 0,04 centimes par objet, exonérée de cotisations sociales, donc non prise en compte pour la retraite ! De plus elle oppose un refus catégorique d'intégrer ce travail supplémentaire dans la charge. Les préposés de la Moselle⁽³⁾ résistent massivement.

Sauver la Poste en péril !

En mai 1971, l'administration avait constaté une baisse du trafic postal accompagnée d'une perte de ses recettes. La

Poste organise alors une vaste campagne pour « Sauver la Poste en péril », à laquelle elle associe bien sûr le personnel. En distribuant les ISA les préposés contribueraient à la mise en échec de la concurrence.

Et au Comité Technique Paritaire national du 3 novembre 1971⁽⁴⁾ la généralisation de la distribution des ISA est à l'ordre du jour.

Pour secourir la Poste ?

En fait c'est la Poste qui vole au secours des entreprises auxquelles elle consent des tarifs préférentiels⁽⁵⁾. Un contrat passé avec les sociétés de VPC (Vente par correspondance) est facturé de 8 à 14 centimes, alors que le prix de l'imprimé adressé est de 26 centimes.

Pour le pouvoir d'achat des préposés ?

Leurs salaires sont parmi les plus bas de la Fonction publique. Pour la fédération il y a urgence à appliquer la réforme des catégories C et D promise depuis 1962, réitérée en 1968.

Au CTP la CGT propose un vœu. CGT et CFTD se prononcent contre la distribution des ISA, FO s'abstient, la CGC vote avec les représentants de l'Administration. Ce scrutin servira de point d'appui à l'administration pour généraliser l'expérience. Mais c'était sans compter avec la réaction massive des préposés qui entendent défendre leur qualité de postiers, leurs conditions de travail et leurs traitements. Le « Bulletin du préposé » rend compte chaque mois du nombre incalculable d'actions locales contre les ISA⁽⁶⁾.

L'administration fait alors appel au volontariat, notamment en zone rurale où l'opposition est moindre que dans les grands bureaux.

Le volontariat se transforme rapidement en obligation. Tous les moyens de pression sont utilisés : sur les titulaires par des menaces sur la notation, et sur les auxiliaires avec l'introduction d'une clause dans leur contrat portant obligation de distribuer les ISA. La non exécution de ce travail sera considérée comme une rupture de contrat de la part de l'intéressé et la Poste prononcera le licenciement définitif. La grève de 1974 balaya pour un temps cette question.

Cependant le marché de la prospection commerciale se développe.

Des centres de Distribution de la Publicité (CDP) seront créés dans certains départements, dotés de moyens en matériel et

CGT PROSPECTION COMMERCIALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
 20 rue de Paris - 93000 BOULNOIS-LEZ-LILLE

UNION ET SOLIDARITE ENTRE LES POSTIERS

75, rue Pierre Delorme - 93711 L'UNION SAINT DENIS

DAT POUR ASSURER NOTRE AVENIR

JOURNEE NATIONALE D'ACTIONS LE 17 DECEMBRE

LONGUE est battu. Il a été renversé à l'époque son projet de loi de privatisation des PTT à l'Assemblée Nationale. Maintenant tout est possible pour nous à plus forte raison. Continuons l'action pour la nationalisation de nos télécommunications.

POUR ASSURER NOTRE AVENIR, LA CGT PROPOSE DE SE BATTRE SUR 2 OBJECTIFS

1) - QUE TOUT LE TRAFIC COURRIER SOIT TRAITÉ PAR LA POSTE

2) - Parce que c'est la Mission du service public, garant de l'égalité d'accès de tous les usagers.

1987

personnel au détriment des services de distribution qui peinent à couvrir le trafic normalement couvert par le monopole. Ces centres fonctionnent partiellement avec des facteurs titulaires désireux d'arrondir leurs fins de mois difficiles, mais surtout avec du personnel privé victime d'une exploitation éhontée. Recruté sur des contrats précaires, rémunéré à l'unité et au poids de l'objet distribué assorti d'une faible indemnité kilométrique pour assurer la distribution avec un véhicule personnel.

Il règne une grande disparité de traitement des ISA, entre établissements (CDP ou bureaux distributeurs), entre bureaux distributeurs, mais également au sein d'un même établissement. La compensation financière des préposés est elle-même très éclectique. Elle tient compte des conditions d'encartage, selon qu'il soit effectué par le facteur ou par une autre personne, et des possibilités de réaliser cette distribution ou non pendant la tournée régulière. C'est

1. Christian Bernard, Bernard Bouche, Germain Chassenieux, Louis Delorme, Michel Dufeu, René Pommier, Jacques Tharaud, « Le facteur et son devenir » - les témoignages-pages 17, 39, 54, 87, 89, 217, 237.

2. Jean François Cluzan, Hervé Tellier « Le facteur et son devenir » - actes du colloque.

3. « Le préposé de la distribution », décembre 1970.

4. CTP du 3 novembre 1971 : Bulletin « Le Préposé de la Distribution », novembre 1971.

5. « Le Préposé de la distribution » - n° 133 février 1972.

6. Bernard Bouche, Non aux ISA au travers du journal départemental Seine et Marne PTT, Le Relais n°60.

l'anarchie totale et, nous dit Christian Bernard, en manque de volontaires la Poste propose même à certains agents de faire plusieurs tournées. Un agent volontaire ne doit-il pas se soucier de son remplacement durant ses absences ? Il arrive que certains assurent leur distribution des ISA pendant leurs congés.

La commission nationale DAT dégage très vite une revendication :

L'intégration dans le temps de travail avec révision des tournées et les emplois correspondants.

Mais celle-ci est loin de faire l'unanimité ! Au sein de la CGT, il y a les pour, les contre, et ceux qui assurent la distribution par nécessité.

Les années passent, ... la Poste diversifie sa gamme de courrier publicitaire, l'ISA acquiert des lettres de noblesse, d'imprimé sans adresse il devient moyen de contact « Postcontact » (PC), PCC (Postcontact Ciblé)... Ce trafic en forte expansion est l'objet de convoitise de la part de la concurrence. Dans le même temps, les projets de privatisation des PTT vont se préciser : Chevallier, Daucaet, Longuet... Qu'ils. Les budgets réduisent les emplois de façon drastique. En 1985, c'est le début des filialisations... La gestion du trafic publicitaire est confiée à Médiapost.



Trafic courrier et prestations commerciales
Introduction présentée par
Anne-Marie Fourcade



FDN - Féd. Nat. des Distributeurs de la Poste
le délégué national est élu par les membres de la Fédération de la Poste
à l'Assemblée Générale de la Poste
à Paris le 15 octobre 1985

Journal spécial du Préposé Juillet-août 1991

1987, les actions se multiplient contre le projet Longuet. La fédération lance le débat pour la reprise en charge de tout le trafic courrier à la Poste. Une pétition nationale est proposée en décembre 1987.

L'éditorial du numéro 100 du « Préposé de la Distribution⁽⁷⁾ » signé de Maryse Dumas souligne « Nous faisons le choix de lutter pour que Postcontact, Postcontact Ciblé soient assurés par les PTT. Il est clair que l'administration crée toutes les conditions pour nous amener à les refuser... Nous ne laisserons pas faire. »

La revendication fait son chemin et aux journées d'étude de Fontenay-les-Bris, en juin 1991, un carrefour est organisé sur la réappropriation de tout le trafic courrier et le développement de la politique commerciale dans le giron de la Poste.

Anne Marie Fourcade est chargée d'introduire les débats.

Le trafic Post Contact a été multiplié par 431 entre 1981 et 1990, pendant que le trafic postal l'a été par 141⁽⁸⁾ seulement. La publicité induit un trafic postal important : commandes, colis, factures... La publicité contrairement aux idées reçues est lue ! Et Serge Lotier ne dit-il pas qu'il préfère trouver dans sa boîte aux lettres une feuille de pub plutôt que sa feuille d'impôts...

La rémunération de cette distribution représente pour certains préposés entre 4 000 et 5 000 francs par mois ! Alors qu'un facteur en début de carrière plafonne à 5 000 Francs et parmi les auxiliaires certains gagnent moins de 1 000 francs.

« Actuellement soyons lucides, dit Anne Marie, 87 % des préposés portent les PCC. Seulement ils les portent dans les pires conditions, en heures supplémentaires sous payées, en travaillant le soir, le samedi après midi avec leur famille, mais avec les salaires que nous avons, le choix est vite fait ! ... »

« La question qui se pose aujourd'hui, poursuit Anne Marie, est comment allons nous porter la publicité ? »

Des emplois sont supprimés avec l'automatisation du traitement du courrier (TG3), pourquoi ne pas les utiliser pour distribuer ce trafic ?, suggère Jean François Degand de la Sarthe.

A ceux qui s'interrogent sur la noblesse du courrier publicitaire, Serge Lotier répond en plaçant la Fontaine qui aurait dit « Est-ce bien là le dîner d'un héros ? Est-ce bien là le travail d'un facteur ? disent certains préposés... » Et il poursuit : « Aujourd'hui les désaccords, les interrogations figent la situation et donnent à l'exploitant la possibilité de recruter des précaires qui, eux, portent la pub. C'est-à-dire que nous faisons le jeu de l'exploitant parce que ça lui permet d'enraciner la précarité de l'emploi avec toutes ses conséquences pour le précaire et le titulaire... »

Les délégués s'accordent sur la prise en compte de l'évolution de la société et de ses nouveaux besoins. La pub fait partie de ces évolutions, c'est donc un produit qui doit être distribué par le service public. Ainsi, depuis 1987, la fédération est parvenue à passer de la défensive à une stratégie d'offensive pour la réintégration de tout le trafic courrier à la Poste. La réaction n'a-t-elle pas été trop tardive ? Aujourd'hui les distributeurs de publicité sont multiples : facteurs de la Poste, employés d'Adrexo ou autres, couverts par des statuts différents, concurrencés par l'e-mail. Une autre page s'ouvre sur le devenir du facteur du 21^e siècle, le contenu de son travail, pour quel salaire ?

Yveline JACQUET

7. Maryse Dumas, Editorial, n°100 du Préposé de la Distribution, février 1988

8. Source DFI/B3, base 100 en 1981

Les Postes, réseau d'information de premier ordre au XIX^e siècle

Sébastien Richez
Chargé de recherche au Comité pour l'histoire de La Poste

Cette réflexion surprenante autour du binôme, Postes et information, est née à l'occasion d'une sollicitation. Sébastien Laurent⁽¹⁾ avait besoin, pour le grand programme de recherche qu'il lança en 2007 intitulé « Information ouverte, information fermée », d'un intervenant capable d'éclairer l'institution

postale dans le jeu problématique de cette question du renseignement et de l'information.

Interroger l'histoire de la Poste et des postiers dans le cadre des pratiques, des acteurs et des usagers de la surveillance politique aux XIX^e-XX^e siècles, constitua a priori une

double gageure. Parmi les voies et les organes traditionnellement reconnus en matière de collecte et de transmission d'information de cet ordre, on s'attend davan-

1. Maître de conférences à Bordeaux 3, professeur à Sciences Po-Paris.

tage à croiser les forces armées^[2], les militaires, le préfet et ses services, la tournée gendarmique^[3], les services de renseignement, ou les Renseignements Généraux^[4]. Mais on ne s'attend pas à y trouver immédiatement l'intervention d'une voie comme « la poste » ou d'une institution comme « la Poste »^[5]. Administration d'Etat au XIX^e siècle, successivement direction générale du ministère des Finances (1804-1878) érigée en ministère des Postes et des Télégraphes de 1879 à 1889, à nouveau réduite en direction générale du Commerce et de l'Industrie (1887-1914) et enfin réélue en ministère des Postes Télégraphes Téléphones adjoint au Commerce et à l'Industrie, la Poste n'a de près ou de loin guère à voir avec les structures habituellement dédiées au renseignement...

Gageure conceptuelle tout d'abord parce qu'il s'agirait de montrer comment la poste, écrite avec le « p » minuscule pour désigner l'ensemble de la chaîne d'acheminement et de transport du courrier depuis un destinataire jusqu'à l'expéditeur, a pu être détournée de ses priorités et de son but original au profit d'intérêts mal attentionnés. Gageure historique dans la mesure où la Poste, dotée d'une majuscule pour caractériser l'administration, second employeur civil après l'Instruction Publique au milieu du XIX^e siècle^[6], institution étatique et monopolistique du transport des dépêches, aurait été un acteur, parmi les moins évidents, du renseignement et de l'information au service de sa tutelle politique. D'ailleurs, à ce propos, elle-même ainsi que ses personnels, disposaient de quelques attributs objectifs, leur conférant une ressemblance de facto avec d'autres acteurs de terrain... Tel le gendarme, nombreux sont les postiers en uniforme : tel le gendarme encore, le facteur fait sa tournée et porte une plaque estampillée « administration des Postes » : tel le gendarme enfin, le facteur est immergé dans une société du local, où chacun se connaît et sait beaucoup sur l'autre, où les fonctionnaires se montrent, où ils sont sont (re)connus. De plus, par son immense maillage physique – on compte 1 775 bureaux de poste en 1820 et 10 195 en 1900, et 1 352 relais de poste en 1820 et 2 054 en 1850 – et l'importance de ses effectifs (3 519 postiers dont à peine 1 000 facteurs en 1820 contre 40 244 postiers dont 33 000 facteurs en 1900), la Poste surpasse toutes les autres organisations territoriales.

Les quelques recherches historiques faisant état de ces questions tendent d'ores et déjà à remettre en cause l'emploi du conditionnel, et, à avérer que la poste / la Poste ont en effet servi, soit de vecteur à l'information, soit de bras informateur du pouvoir. C'est d'abord la censure postale qui s'avère être la pratique la plus connue. Fondateur de l'historiographie postale, Eugène Vaillé, dans sa précieuse étude du Cabinet Noir^[7], témoigne du fait que la chaîne d'acheminement ait été violée, à différentes

époques, par la pratique de l'ouverture des plis, du brisement des cachets et de la lecture des lettres. D'autres chercheurs, à l'étranger, ont témoigné de ces pratiques funestes autour du secret des lettres à différentes périodes, preuve s'il en était besoin, que l'interdit a autant bravé le temps que les frontières^[8].

Mais c'est la Poste aux chevaux, et plus particulièrement le rôle des maîtres de poste, forme anachronique de « bisons futés quasi gendarmes » telle que l'Etat central les espérait, qui confère davantage à la Poste cette fonction de renseignement sur le terrain : Patrick Marchand, dans sa thèse sur le transport public, développe la surveillance tout azimut du territoire par ces postiers, déjà au XV^e siècle^[9]... Quant à la Poste aux lettres, son immersion au plus profond du territoire et au plus près des Français l'autorise à certaines contributions au renseignement politique. Notre propre travail de thèse met en exergue les liens obscurs entre pratique de la recommandation à l'embauche, prestation de serment et influence préfectorale dans la définition d'une pratique diffuse de renseignement de terrain^[10]. Le mémoire de Clémence Raine met en avant la complémentarité des réseaux de Postes aux lettres et Postes aux chevaux dans la couverture de l'espace girondin^[11]. Celui de Mathilde Marguerit sur les facteurs du Nord touche du doigt leurs déviances potentielles durant la tournée^[12]...

En revanche, quasi inexistantes sont les travaux qui réfereraient aux pratiques hybrides d'une administration dont le réseau, les personnels, l'organisation et la réglementation autorisaient l'Etat à s'en servir comme d'un vecteur de renseignement. Dans le cadre du programme ANR, *Information ouverte, information fermée*, le but de la contribution, livrée ici dans une optique pionnière à approfondir, est de recenser les pratiques éparpillées et de poser les jalons problématiques autour de la matière postale du renseignement, puis du rôle concret de cette puissante institution administrative qu'est la Poste.

La France du XIX^e siècle traverse une restauration, deux révolutions, un envahissement territorial et une insurrection urbaine^[13]. On peut comprendre que la seule administration qui contrôlait la circulation de l'information écrite ait pu être l'objet de toutes les attentions des puissants, dès le moment où un nouveau régime politique et ses gouvernants se mettaient à nouveau en place. C'est Etienne Arago, devenu directeur général des Postes à l'avènement de la seconde République dès 1848, qui résuma le mieux le caractère hautement stratégique des Postes par lequel le pouvoir informait autant qu'il s'informait : « Nous avons compris que les positions les plus périlleuses en temps de révolution sont celles de Préfet de Police et de directeur général des Postes ; par la première on tient Paris ; par la seconde on parle à tous les départements »^[14]. La Police

aurait été ainsi le cœur qui contrôlait le système depuis la capitale, et les Postes les artères par lesquelles les informations officielles irriguaient l'ensemble du territoire. Ce n'est pas sans raison que, dès les premiers jours de son mandat, Arago avait songé à utiliser les services des courriers^[15] et des facteurs ruraux pour renseigner le gouvernement, vider les populations et dissiper les mutuelles appréhensions de Paris et des départements. Du succès de cette innovation naquit l'idée de propager et d'afficher dans toutes les communes, jusque dans les campagnes reculées, une feuille intitulée Bulletin de la République, portant la suscription

2. J. Deuve, « Les seigneurs de l'ombre. Les services secrets normands au XIX^e siècle, Condé-sur-Noireau, Corlet », p. 223 et suiv.

3. J.-N. Luc (dir.), « Gendarmerie, Etat et société au XIX^e siècle », Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 32-50 et p. 197-200.

4. Sur la plupart des accès au renseignement, O. Forcade, S. Laurent, « Secrets d'Etat. Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain », Paris, Armand Colin, 2005, 238 p.

5. La distinction entre les deux orthographes n'est pas anodine. La voie n'est pas l'entité, et inversement, la langue française ayant transformé un nom commun en un nom propre, qu'il est important de savoir distinguer en fonction du sujet abordé.

6. C. Charle, « Histoire sociale de la France au XIX^e siècle », Paris, Seuil, 1991, p. 195.

7. E. Vaillé, « Le Cabinet Noir », Paris, PUF, 1950, 411 p.

8. On peut citer : J. G. Sanchez, « Du Kaiser à Tony Blair : l'Europe de la censure postale », Postes d'Europe Jalons d'une histoire comparée, XVIII^e-XX^e siècle, Paris, Comité pour l'histoire de La Poste, 2007, p. 289-304 ; S. C. Pedersen, « L'espionnage postal au Danemark au XVIII^e siècle », op. cit., p. 279-288.

9. P. Marchand, « Les maîtres de poste et le transport public en France 1700-1850 », Thèse d'histoire moderne, sous la direction de Daniel Roche, Paris I, 2007, 614 p + annexes.

10. Une première approche dans : S. Richez, « Le développement des Postes au XIX^e siècle : acculturation des Français, implantations et mutations des infrastructures et des personnels par l'illustration de la Normandie 1830-1914 », Thèse d'histoire contemporaine, sous la direction de J.-P. Daviet, Caen – Basse-Normandie, 2002, 853 p.

11. C. Raine, « La Poste aux chevaux et la Poste aux lettres en Bordelais, de la fin de l'Ancien Régime au milieu du XIX^e siècle », Maitrise d'histoire, sous la direction de Jean-Paul Jourdan, Bordeaux 3, 2003, 176 p + annexes.

12. M. Marguerit, « Le service postal dans les campagnes du Nord (1830-1890) », Maitrise d'histoire, sous la direction de Jean-Pierre Chaline, Paris IV-Sorbonne, 2000, 204 p.

13. J. Tulard, « Les révolutions », tome 4, 1993, et F. Caron, « La France des patriotes », tome 5, 1993, de Histoire de la France, sous la direction de J. Favier.

14. B. Laurent, « Postes et postiers », Paris, 1922, p. 22.

15. Terme désignant à la fois l'agent des Postes accompagnant les dépêches depuis Paris, mais aussi le service de transport de ces mêmes dépêches par diligence ou malle-poste.

du ministère de l'Intérieur, et destinée à exposer « les faits, à détruire les fausses rumeurs, à calmer les alarmes, à faire connaître les actes et les proclamations du nouveau gouvernement »¹⁶.

S'il revient à Arago l'honneur de laisser dans l'histoire la phrase la plus explicite sur le rôle de voie d'information des Postes, c'est à Napoléon I^{er} d'en avoir, le premier, démontré l'efficacité active et réelle sur le terrain d'une France élargie par les conquêtes¹⁷. L'empereur s'était en effet rendu compte des inconvénients et des dangers qu'il pouvait y avoir à faire franchir à un seul homme des distances considérables et à lui confier, aux hasards de la route, des messages ou des ordres de première importance, dont la réception rapide devait exercer une influence décisive sur des événements. Il ordonna donc à Lavalette en 1805 d'organiser un service d'estafettes d'abord entre Paris et Milan, puis entre Paris et Strasbourg, pour transporter les dépêches de son cabinet. Ces dépêches, que les postillons se transmettaient de relais en relais, étaient contenues dans un portefeuille dont seuls l'empereur et son directeur des Postes possédaient chacun la clef. Le portefeuille était accompagné d'un livret dans lequel les maîtres de poste consignaient les heures d'arrivée et de départ des postillons : une amende et des peines beaucoup plus sévères étaient infligées aux postillons ou aux maîtres de poste convaincus de négligence ou de perte du livret. C'est le support de la Poste, de la Poste aux chevaux ici en l'occurrence¹⁸, que le pouvoir central mit donc au service de la transmission des informations politiques et militaires. Lavalette affirme qu'il obtint des résultats prodigieux de ce nouveau service, qui fut appliqué avec un succès complet pendant toute la période de l'Empire. Le contrôle était organisé de façon telle que, même un jour de retard ne pouvait passer inaperçu pour franchir des distances de 400 lieues. Chaque jour, l'estafette partait de Paris vers les directions les plus éloignées qu'étaient Naples, Milan, Madrid, Lisbonne, Presbourg, Vienne ; chaque jour aussi, une estafette arrivait à Paris en provenance de ces différentes villes. Pour donner une idée de la rapidité des courses, Napoléon recevait le 8^e jour les réponses de Milan, et le 15^e jour celles depuis Naples.

Afin de s'assurer de la sécurité et de la pertinence de ce vecteur, Napoléon tenait à ce que les emplois d'estafette soient confiés aux courriers les plus intelligents, comme on peut le lire dans cette lettre adressée en août 1805 à son ministre des Finances, Gaudin : « Je désirerais que ces courriers fussent des gens capables de répondre aux questions qu'on leur adresserait au moment de leur arrivée. On leur demanderait : dans quelle ville se trouve le vice-roi ? Comment se porte-t-il ? Dans quelle ville est le commandant en chef de l'armée ? Avez-vous rencontré en route des

troupes ? Dans quelle situation est le passage du Mont-Cenis ? Dans quelle situation sont les routes ? Sont-elles sûres ? Avez-vous appris quelque chose qui ait fixé votre attention ? »¹⁹ La lettre se terminait par cette réflexion : « cet usage rendra les courriers plus observateurs, et sur cent fois où ces questions seront inutiles, il y en a une où les réponses auront quelque utilité ». Rendre le postier attentif à l'observation, utile à l'information, précis dans la restitution, tels étaient les objectifs de l'empereur.

Voilà bien un profil applicable à un autre de ces agents, fixe cette fois, au service du courrier, à savoir le maître de poste. Il est une sorte de vigie postée, sinon aux grands carrefours du royaume, du moins partout sur les grandes routes. Composé de grands propriétaires terriens, d'aubergistes et d'aisés tenanciers, assumant des responsabilités politiques à l'échelon local, le corps social des maîtres de poste est clairement désigné par le pouvoir central comme devant lui être inféodé, relation déjà induite par l'achat par le futur maître de poste de son brevet, si précieux, auprès du roi. En 1815, d'Herbouville, directeur général des Postes de la seconde Restauration, n'y va pas par quatre chemins : « mon intention étant de ne conserver dans les [relais de] Postes que des sujets franchement dévoués au roi, je suis déterminé à remplacer sans délai ceux des maîtres de poste qui manifesteraient des opinions contraires au gouvernement du roi »²⁰. Le rôle politique de ces postiers si particuliers exigeait qu'ils soient d'un côté, sévèrement corsetés, mais de l'autre, dotés d'un statut garantissant à l'État une fidélité et une ardeur à la tâche à toute épreuve. C'est que les maîtres de poste étaient tout désignés pour être à la fois les agents du renseignement routier, les *check point* obligés de tout voyageur digne de ce nom, cerbères de la circulation devant être capables de renseigner les autorités sur la façon dont les routes étaient parcourues et surtout, par qui ...

Par ailleurs, à la tête de l'ensemble de l'organisation postale, il s'était fréquemment agi de placer un fidèle parmi les fidèles à la tête des Postes... Lavalette témoigne parfaitement de cette transformation des Postes en « intelligence service ». Ancien aide de camp de Bonaparte, il a d'abord occupé le poste de commissaire central des Postes²¹. Promu directeur général des Postes en 1804, il saura faire appel dans ses fonctions à ses talents de pionnier dans la direction du contre-espionnage français, dès le début du Consulat : ils ne lui furent en effet pas inutiles au moment de façonner la Poste en source d'information privilégiée du souverain. Pour être efficace, il fit notamment procéder à un filtrage soigneux des correspondances d'émigrés rentrés au pays ou de ressortissants étrangers notoires.

Evidemment, cette fragile construction qui, du directeur général au facteur rural, devait théoriquement concourir à diffuser l'information verticalement de la base vers le

sommet et inversement, n'était pas sans souffrir de quelques avatars. L'instauration du scrutin universel, après la chute de la Monarchie de juillet, sembla placer la Poste dans une position d'inconfort apparent sous la seconde République. Au moment des suffrages de 1848 et 1849, la recrudescence de circulaires internes mentionnant certaines dérives témoigne des limites quant au contrôle total de la pieuvre postale par le pouvoir central²². On y trouve la condamnation par le directeur général des Postes, Thayer, du zèle prosélyte de certains facteurs pris en flagrant délit de colportage d'imprimés tendancieux n'ayant pas pris la voie postale classique. On y découvre encore la ferme condamnation de postiers peu scrupuleux de leur devoir de réserve, manifestant, de façon trop péremptoire, leurs penchants politiques durant leurs tournées. De façon générale, les gouvernements cherchaient à faire que les postiers ne s'attachent qu'à leur métier, qu'à ne faciliter la circulation des correspondances de tout type.

En avril 1849, Thayer, encore lui, exprima cette attente auprès de l'ensemble de ses inspecteurs, directeurs, sous-inspecteurs et distributeurs²³ :

« Les circonstances dans lesquelles vont se faire les nouvelles élections générales font penser qu'un grand nombre de publications relatives à cet événement seront mises en circulation, et exigeront de la part des employés de tout grade de l'administration des Postes, un redoublement de zèle et de soins. Je ne saurais trop vous recommander de stimuler par tous les moyens en votre pouvoir, l'activité des agents sous vos ordres, et de veiller sans cesse à ce qu'aucune négligence ne donne matière à des plaintes qui, si elles étaient fondées, compromettraient gravement les employés qui y auraient lieu et votre propre responsabilité... »

Contraire les postiers de la base à n'exercer que leur stricte tâche, tout en les enjoignant de concourir au système informatif sous-jacent, le tout sans nuire à la qualité du service postal, telle était souvent la quadrature du cercle à laquelle l'État était aussi confronté dans sa quête d'informations tous azimuts.

16. A. Garnier Pagès, « Histoire de la Révolution de 1848 », Pagnerre, Paris, 1866, t. 3, p. 332.

17. J. Tulard (dir.), « Dictionnaire Napoléon », Paris, Fayard, 1987, t. 1, p. 767 p.

18. P. Marchand, « Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux », Paris, Belin, 2006, p. 43.

19. A. Belloc, « La manière de voyager autrefois et de nos jours », Paris, Delagrave, 1903, p. 271.

20. Cité dans P. Marchand, « Le maître de poste et le messager », op. cit., p. 218.

21. O. Blanc, « Les espions de la Révolution et de l'Empire », Paris, Perrin, 1995, p. 202-203.

22. 2 avril 1849 et 15 décembre 1849, Circulaires publiées depuis l'Instruction générale de 1832, 1845-1847.

23. 2 avril 1849, Ibid.

La vie de l'IHS...

*L'IHS à participé au 19^e Colloque historique de la FNARH des 18 au 20 septembre au Cap d'Agde sur le thème « *Le transport de l'information au 19^e siècle* ».

Les contributions nous ont fait voyager notamment sous le règne de Charles IV d'Espagne, ses intrigues et ses codes utilisés dans les courriers. Nous sommes allés en Italie pour découvrir les attaques par des brigands des mailles poste dans l'Etat pontifical. En France nous avons par exemple plongé dans la naissance de différents moyens de transport de l'information : le train ambulant, les bateaux câblés, la télégraphie optique militaire, le télégraphe, la naissance de *La dépêche de Toulouse* etc. L'importance politique de la poste comme véhicule de l'information a fait l'objet d'une communication de Sébastien RICHEZ (voir l'article ci-dessus).

Le 20^e colloque historique aura lieu en 2015 dans la région nantaise sur le thème « Les moyens de transport au service du personnel de la Poste et des Télécommunications ».

* L'IHS était présente à la réunion des présidents des associations adhérentes à la FNARH le 10 octobre à Paris

Il a été question du financement de ses activités dans le cadre d'une réduction de la dotation de la Poste et d'Orange, de l'évolution des structures de la fédération et des vecteurs pour faire connaître ses activités aux actifs. A cette occasion a été présenté le livre de 400 pages sur « *La chronologie illustrée du 19^e siècle dans les PTT* » édité par la FNARH. C'est un véritable dictionnaire exhaustif de l'évolution de l'administration dans le contexte politique du siècle et de l'évolution des techniques.

Son prix : 40 euros. Il peut être commandé à la FNARH, 22 rue de la Sapinière 54520 Laxou, courriel:fnarh@wanadoo.fr



*Les rendez-vous de l'Histoire à Blois des 11-12-octobre 2013

Le Comité pour l'histoire de la Poste a organisé, lors d'un après-midi, une conférence autour du thème : *Guerres et Postes : Rôles et missions d'une institution tutélaire dans un pays sous tension*. Les sujets en étaient les suivants :

- La ligne de vie, la ligne d'espoir. Le colis et les deux guerres mondiales. (Benjamin THIERRY).
- Les politiques d'emploi des PTT envers les veuves de la Première Guerre Mondiale 1915-1945 (Peggy BETTE).
- Des postiers à la fin de la guerre d'indépendance algérienne 1956-1971 (Annick LACROIX).
- Charles SANCET, secrétaire de « Libération Nationale PTT » a présenté, en compagnie de Laurent DOUZOU, son ouvrage : *Les Femmes des PTT et la Seconde Guerre mondiale*, Ed. Tirésias, 25 euros.

Plusieurs membres de notre IHS étaient présents à ces conférences, tout comme au stand que nous tenons chaque année, mis à la disposition le samedi matin de nos camarades de l'IHS CGT des Travailleurs de l'Etat, qui ont présenté leurs publications.

Thème des rendez-vous en 2014 : *Les Rebelles!*



A Blois, Michel Vareille et Maurice Bisault pour l'IHS

Colloque de l'IHS CGT sur « L'articulation entre démocratie syndicale et démocratie ouvrière »

Il a eu lieu les 20 et 21 novembre avec une très bonne participation de l'IHS CGT FAPT. Celui-ci a présenté 4 contributions : Démocratie ouvrière et démocratie syndicale lors des grèves des chauffeurs postiers de 1988, au centre de tri de Blois du 23 novembre au 21 décembre 1995 et celle des techniciens de 1969-1971, et une étude comparative de la démocratie ouvrière et syndicale dans deux grandes grèves des PTT de 1968 et 1974. Un début de réflexions a eu lieu sur la politique des cadres syndicaux. L'ensemble des travaux sera publié par l'IHS CGT dans quelques mois.

Réunion du conseil d'administration

2013 est l'année de nos 15 ans, occasion pour les 23 participants (4 excusés) au CA du 11 décembre de consacrer un moment de festivité, d'autant plus opportun que le bilan de l'année confirme:

- 1/ La progression constante de nos adhérents : 642 (+18 par rapport à l'année dernière et 98 Syndicats sur 106 ayant payé leur cotisation).
- 2/ La publication de 4 livres! et la tenue du Colloque sur le métier de facteur.
- 3/ Le n° 60 de notre revue « le Relais » .
- 4/ La participation à de nombreuses initiatives dont celles de l'IHS confédéral etc...

Une année riche du travail collectif qui ne cesse de s'améliorer, d'où la diversité des travaux réalisés. Le bilan complet sera fait à l'assemblée générale qui aura lieu au 1^{er} trimestre 2014.

Concernant l'année 2014 : nous demanderons à l'Assemblée Générale d'œuvrer à l'intensification de la vente des livres, la commémoration de 3 événements majeurs : le 100^e anniversaire du début de la guerre 1914/1918, le 70^e anniversaire de l'année 1944 et le 40^e anniversaire de la grève de 1974 qui restera, dans toute l'histoire des PTT, comme la plus grande! Nous proposerons aussi à l'A.G. la création d'un groupe de travail, afin de réfléchir à une modification de nos statuts, pour les adapter à l'évolution de nos effectifs.

**Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2013, il est encore temps d'y penser...
Comme il est temps de penser à payer celle de 2014!**

Le merci de la trésorière

Notes de lecture... et aussi lecture

Le Relais vous invite... à relire quelques pages de nos publications (*) riches d'enseignements, pour hier comme aujourd'hui : celles des 6, 9 et 12 février 1934.

Bref résumé pour vous convaincre. La spéculation boursière aux Etats-Unis provoque la banqueroute économique de 1929, avec des répercussions en Europe et donc en France. Faute de s'attaquer aux causes réelles du système capitaliste, ce sont les peuples qui trinquent : salaires et pensions à la baisse, prélèvements de toutes sortes instaurés, tandis que le chômage est en hausse et des milliers d'emplois supprimés dans la fonction publique. Ce qui provoque une légitime colère contre les classes dominantes et leurs scandales financiers et aussi contre les dirigeants politiques, souvent corrompus. Si le « tous pourris » est l'expression dominante en ce début 1934, la situation politique devient extrêmement dangereuse, car la grande bourgeoisie, s'appuyant à la fois sur l'agitation factieuse et le mécontentement populaire, rêve d'imposer un « pouvoir fort » !

Le 6 février se retrouvent dans les manifestations des organisations fascistes

comme les Croix de Feu, l'Action Française, les Jeunesses patriotiques, mais aussi la Fédération nationale des contribuables, l'Union nationale des combattants UNC, et même l'ARAC une autre organisation d'anciens combattants, non de droite et avec ses propres mots d'ordre ! Des émeutes sont provoquées devant le Palais Bourbon, où les députés siégent. Fort heureusement une contre manifestation ouvrière empêchera la pire. Si la classe ouvrière est divisée syndicalement et politiquement, la gravité des événements exige une riposte. Le 9 février à l'appel de la CGTU et du PC, ils seront 50000 à manifester dans Paris. L'unité est en marche dans certaines corporations, dont les PTT à la pointe de ce combat unitaire. Un appel à la grève générale est lancé par la confédération CGT pour le 12 février. Ils seront près de 5 millions de grévistes, avec en région parisienne une grève quasi générale dans les PTT. Les 2 cortèges, d'un côté CGT confédérée et Parti socialiste et de l'autre CGT unitaire et le Parti communiste, ne feront bientôt plus qu'une seule manifestation et se rassembleront place de la Nation, démontrant ainsi la puissance des forces antifascistes...



* Histoire de la fédération CGT des PTT - tome 1-2011 - pages 334 à 366 - Jean Grandel, un homme du peuple dans l'histoire- 2006 pages 129 à 137 - l'année 1940, ou comment en est-on arrivé là (brochure 2011) - L'histoire de l'extrême droite en France (brochure 2002) - Conférence de la soirée de l'été 2002 : la montée de l'extrême droite en Europe (brochure). Voir également les articles du Relais dans le répertoire du n° 60. Toutes ces publications ont été régulièrement présentées dans notre revue et sont disponibles à l'IHS-cgt-Fapt.

Un oubli dans le Relais n°60

Dans le répertoire des articles du Relais 1999/2013, il a été oublié le supplément du N° 23 d'août 2004 « Les luttes des ouvriers d'Etat pour leur retraite et son évolution 19^e- 20^e siècle ». Les abonnés de notre publication sont invités à rajouter cet oubli, merci.

«Tiaret, les platanes de la place Carnot»



Le Dimanche 8 juin 1958, à Tiaret au sud ouest d'Alger un fils de colon de 11 ans assiste à un macabre spectacle, trois patriotes algériens sont pendus par les pieds aux branches des platanes de la place Carnot. Dans

la même ville habite un petit algérien de 8 ans, il ne verra pas cette horreur mais il se rappelle que: « dans mon quartier nous avions perdu le sourire... ». Chacun, vivra la guerre et l'après guerre différemment. Ils ne se rencontreront pas.

Pierre Pradel deviendra militant de la Cgt, inspecteur à France télécom, il est aujourd'hui retraité, responsable de « l'association nationale des pieds noirs progressistes et leurs amis », il habite Vitrolles. Abdelkader Belarbi deviendra médecin à Tiaret. En 2000 Pierre témoigne dans *L'Humanité* de la torture

en Algérie. Abdelkader travaille à l'écriture de souvenirs sur avant, pendant, après la guerre dans sa ville. Il apprend le témoignage de Pierre. Cela l'intéresse !... Internet va permettre le contact entre les 2 hommes. Ce sera, écrit Pierre, « le début d'une amitié, d'une collaboration... dans l'élaboration du livre [que nous vous présentons] où les personnages, gens simples, ont vécu des moments exceptionnels parfois dramatiques ». Celui de la place Carnot (aujourd'hui place des Martyrs) entourée de platanes en est le fil rouge. Toute l'écriture du livre est imprégnée d'un humanisme de combat pour la liberté où rien n'est tout noir ou tout blanc. Un livre donc qui contribue à une véritable réconciliation féconde des deux peuples.

J'ai découvert l'Algérie par deux entrées : un séjour pour représenter la Fédération CGT des PTT et la lecture de Camus, notamment « Noces » où il célèbre les ruines de Tipasa. Le livre d'Abdelkader et Pierre est une troisième entrée. Elle me fait partager ce que Madeleine Quéré⁽¹⁾ écrit dans sa préface : « nous ne pouvons que nous incliner

devant toutes ces souffrances de part et d'autre de la Méditerranée, faire connaître et enseigner le respect de tous ces peuples que la France a colonisés en notre nom... Lire et relire « Tiaret sous les platanes de la place Carnot »⁽²⁾ ne peut que rendre le lecteur meilleur, tolérant et pacifiste ».

S L

(1). Membre de l'IHS cgt Fapt.

(2). Ce livre est dédié à Henri Alleg, Abdelkader Belarbi senior, et Anne Claude Godeau. Auteurs : Abdelkader Belarbi et Pierre Pradel. Édité par ComExpo2A. On peut se procurer ce livre (15 euros) en écrivant à Pierre Pradel 8 rue André Campra 13127 Vitrolles

La soirée de l'été consacrée à la Syndicalisation CGT dans les PTT de 1945 à 1990 fait l'objet d'un « Militant spécial » tiré à 4000 exemplaires. Il sera envoyé gratuitement à tous les abonnés individuels du Relais dans quelques jours.

Nelson Mandela vient de nous quitter



18 juillet 1988



Militant anti apartheid depuis sa jeunesse, arrêté à 44 ans en 1962, prisonnier dans les geôles d'Afrique du sud, il sera libéré 27 ans plus tard en 1990 et deviendra en 1994 le premier Président noir de ce pays. Aujourd'hui, à en croire les médias, tout le monde en France a combattu l'apartheid, le racisme en Afrique du Sud et agi pour la libération de Mandela. Hélas! L'histoire, la vraie, retiendra que le monde médiatique ne s'est pas bousculé

Afrique du Sud, apartheid, Nelson Mandela... et la solidarité active de la CGT et de notre Fédération des PTT.

pour informer les citoyens sur ce qui se passait en Afrique du Sud, mis à part les journaux de la CGT et l'Humanité.

Pour ce qui nous concerne, nous ferons un retour sur les années 80 à travers quelques pages de notre journal fédéral, la rubrique était tenue par Christian MICHEL membre du bureau fédéral.

Avril 1979 : Un nouveau crime. Le régime d'apartheid a tué Salomon Mahlangu, pour le seul fait qu'il refusait le régime de terreur, de discrimination raciste imposé à tout un peuple par l'odieux régime de Vorster. La CGT assure l'ANC de sa solidarité.

Juin 1983 : Ils ont osé! Simon, Gerry et Marcus, trois jeunes militants africains ont été pendus le jeudi 9 juin à Pretoria... La CGT dénonce, mais pointe aussi la responsabilité des habituelles bonnes consciences des paladins de la liberté et des droits de l'homme, mais encore ces médias qui n'ont rien fait pour faire connaître l'acte barbare qui se préparait... elle appelle à l'application par le gouvernement français des sanctions recommandées par l'ONU et l'OUA.

Octobre 1983 : Les maîtres de Pretoria ont décidé la mise hors la loi du Syndicat des travailleurs noirs d'Afrique du Sud, 1 500 noirs syndicalistes, étudiants, enseignants, journalistes sont arrêtés et torturés.

Avril 1985 : Non au racisme, le 28 mars au soir, une veillée contre l'apartheid est organisée à Paris devant l'ambassade d'Afrique du Sud : la France doit stopper ses relations économiques avec ce régime raciste, Mandela doit être libéré.

Septembre 1985 : Alors que des grandes luttes se déroulent en Afrique du Sud, on dénombre déjà plus de 500 morts. La CGT réclame une réelle solidarité et des actions efficaces contre l'apartheid. Elle s'interroge sur le refus d'aller vers des sanctions économiques : trouverait-il sa source dans la crainte de mettre en cause certains intérêts économiques et stratégiques! La fédération écrit au ministre des PTT pour demander l'arrêt de la coopération.

Décembre 1985 : Depuis le début de l'année, nous sommes à 1 000 tués. La nécessité d'une solidarité à la hauteur des exigences a constitué un des grands moments de notre congrès fédéral d'octobre 1985 à Bourges. Celui-ci a dénoncé la présence des banques françaises qui prospèrent au pays de l'apartheid, tandis qu'aux PTT, une liaison particulière d'un Postadex international assure la sécurité et la rapidité

des correspondances d'affaires... tout cela, contrairement au désengagement prôné par l'ONU. Le congrès unanime a refusé de manger les oranges venant d'Afrique du Sud servies par le traîtreur. Ça volait dans la salle du restaurant !

Avril 1986 : Notre fédération dénonce à nouveau les liaisons Chronopost et Postadex, le ministre des PTT qui n'a toujours pas daigné répondre à notre lettre de septembre 1985.

Avril 1987 : Liberté pour Pierre : André Albertini, ce jeune coopérant français a été condamné à 4 ans de prison en Afrique du Sud, pour avoir refusé de servir d'auxiliaire de la répression des racistes de ce pays. Le gouvernement français exprimera ses regrets pour les manifestations de colère contre l'ambassade d'Afrique du Sud! Albertini sera libéré en septembre.

Septembre 1987 : Notre fédération exprime à nouveau sa solidarité aux postiers d'Afrique du Sud, 14 000 d'entre eux viennent d'être licenciés pour avoir fait grève.

La solidarité active doit se développer partout, car la répression s'accroît en Afrique du Sud

C'est le message que délivre à la Vie Ouvrière la représentante en France de l'ANC, Dulcie September le 14 mars 1988 : « Les méthodes légales et pacifistes, utilisées jusqu'alors et qui ont fait beaucoup de morts dans nos rangs, se révèlent aujourd'hui inopérantes » dit-elle.

Le 29 mars 1988, Dulcie September, hébergée à Montreuil par le Parti communiste, est assassinée à Paris ; le jour même la CGT et le P.C. se rendront devant l'immeuble où elle avait son bureau pour y déposer des fleurs.

Le 18 juillet 1988, les jeunes de la CGT font signer une pétition pour exiger du président de la République des sanctions contre le régime d'apartheid.

Nous arrêterons là cette énumération partielle des actions de solidarité active et de soutien, de toute la CGT à Paris et en province, envers ceux qui en Afrique du Sud luttent contre l'apartheid au péril de leur vie. Bien souvent d'autres organisations progressistes se sont retrouvées à nos côtés et c'est tant mieux. Dans d'autres pays la solidarité active s'est aussi développée, ce qui a participé à l'isolement du régime raciste et finalement sa chute.

Bernard BOUCHE

Deux livres pour un même ouvrage



L'un retrace les travaux complets d'un colloque sur « le métier de facteur » avec 165 participants qui a eu lieu à Nantes les 29 et 30 mai 2013. L'autre regroupe 113 témoignages. Le colloque a rassemblé durant son année de préparation plus de 400 facteurs et factrices et permis d'écrire 130 contributions dont on retrouvera des extraits oraux lors des séances. Ce colloque est certainement une contribution majeure à la connaissance de l'histoire sociale de cette grande et remarquable catégorie de salariés, symbole de la Poste et d'un service public de qualité, de régularité et d'équité rendu à toute la population, du plus petit village à la grande métropole.

Certes le facteur fait l'objet de nombreux travaux d'universitaires, de chercheurs, de sociologues. Et qui ne connaît pas son facteur ? Qui n'a pas chanté « *Quand le facteur part en tournée...* » ? Qui n'a pas regardé le chef d'œuvre de Jacques Tati « *Jour de fête* » ? Qui n'a pas vu sur une carte postale, une affiche, le facteur en tenue ? Par exemple, celle de la couverture de cet ouvrage qui mérite le label d'œuvre d'art. Oui, le facteur fait déjà partie de notre patrimoine. Mais dans ce panorama, il nous a semblé qu'il manquait « *le facteur par lui-même* ». Alors il revenait tout naturellement à la Fapt CGT et à son Institut d'histoire sociale, ayant déjà publié des recherches sur plusieurs catégories de personnel des PTT, de combler cette omission.

LE PRÉPOSE de la Distribution

CGT PTT
CGT

PLUS DE 40.000 A quand l'accord du Ministre ?

de l'Hôtel-de-Ville au Ministère des Finances

Le samedi après-midi
Après celui des usagers...

Ces deux livres ont cette mission ! Ils vous donnent accès à la connaissance du facteur, témoin direct et juge de ses actes. On le voit dans ses fonctions, son travail, ses engagements, ses combats syndicaux, ses rapports avec le public. C'est son cœur et sa raison qui parlent. Il en ressort qu'il peut être le parangon de l'homme ou de la femme pour un service public de la communication de demain. Ces deux livres sont donc à la fois un outil pour le facteur lui-même mais ils concernent aussi toutes celles et tous ceux attachés au devenir de leur facteur, maillon essentiel du service public postal.

Serge **LOTTIER**

Que toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de ce colloque, nos amis de la région Fapt des Pays de Loire, du syndicat départemental, du comité Fapt pour l'histoire des PTT de Loire-Atlantique, la Région des Pays de Loire qui nous a prêté gracieusement la salle du comité régional, soient ici remerciés. Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont participé à la richesse des débats et des témoignages. Et enfin merci aux quatre maîtres d'œuvre du colloque et de la mise en forme de ces deux livres : Patrick Bourgeois, Michel Gaillard, Yveline Jacquet, Michel Tacet. Nous n'oublions pas Patrick Cuillé, le réalisateur de la magnifique affiche qui sert de couverture à ces deux livres.



Bon de souscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

email :

Commande : (cocher la case correspondante)

- Le facteur et son devenir Tome 1 : Actes du colloque : 18 euros
 Le facteur et son devenir Tome 2 : Les témoignages : 7 euros
 Les deux livres, plus de 500 pages : 25 euros

Prix souscription valable jusqu'au lancement officiel par la Fédération au Conseil National de mars 2014.

Joindre à votre commande un chèque du montant libellé au nom de : IHS CGT-FAPT CCP Paris 20 625 80 R

Signature

